

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T41592
Adresse du site	19-21, rue Henri Chevreau	Hauteur	R+7 (23.06m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G + réservation antenneaire		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/09/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/10/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/11/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antenneaire. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 10, 100 et 210° ainsi que 3 antennes inactives.		
Distance des ouvrants	3m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	Non fournie	Vis-à-vis (25m)	R+5 (100°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à installer 3 antennes panneaux 2G/3G/4G et 3 antennes inactives intégrées dans 3 fausses cheminées.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	25.56m (10 et 210°) 25.79m (100°)

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		



Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

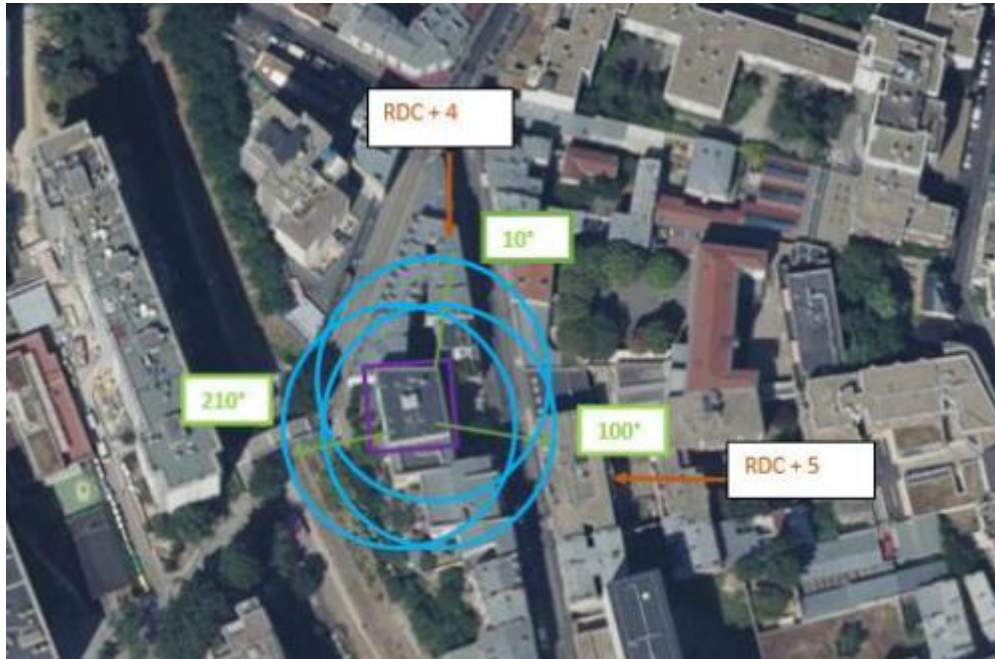
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective	17 rue de la Mare 75020 Paris	R+10	Non	34	1,08
Crèche Municipale	7 rue de la Mare 75020 Paris	R+13	Non	42	1,78
Crèche Associative	8 rue Henri Chevreau 75020 Paris	R+4	Non	72	Inférieur 1V/m
Collège Jean Baptiste Clément	26 rue Henri Chevreau 75020 Paris	R+4	Non	47	Inférieur 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

NON FOURNIE

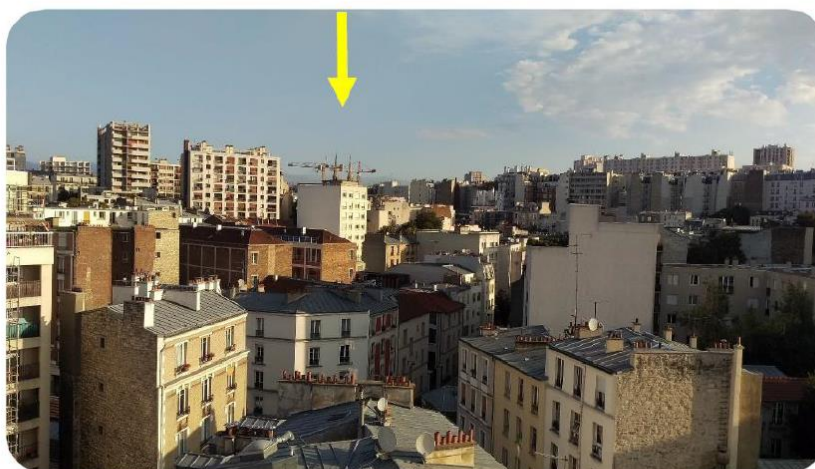
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des AzimutsAzimut 1° : 10°Azimut 2° : 100°Azimut 3° : 210°